



Déclaration du Bénin

77^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Genève, 27 mai au 1^{er} juin 2024

Accélération des efforts entrepris pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable en matière de santé maternelle et de mortalité de l'enfant

Monsieur le Président,

Distingués délégués,

1. Le Bénin félicite le Directeur Général et son équipe pour avoir inscrit à l'ordre du jour de la présente session le projet de résolution portant sur l'« *accélération des progrès en vue de réduire la mortalité de la mère, du nouveau-né et de l'enfant afin d'atteindre les cibles 3.1 et 3.2 des objectifs de développement durable.* ».
2. Le Bénin constate malheureusement, à travers les rapports, que malgré les efforts considérables pour la mise en œuvre des interventions à Haut Impact sur la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile, de nombreux pays pourraient ne pas atteindre l'ODD3 d'ici à 2030.

Monsieur le Président,

3. Soucieux d'atteindre les cibles 3.1 et 3.2 des Objectifs de Développement Durable, le Bénin a engagé de nombreuses réformes pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile en réduisant les trois retards.

Ainsi, le pays a démarré une nouvelle politique de santé communautaire qui permet de mettre en œuvre un paquet innovant intégré de dispositifs d'alerte et

de soins préventifs, curatifs, promotionnels et ré adaptatifs au niveau communautaire pour lutter contre la maladie et garantir le bien-être à la population, particulièrement pour la mère, le nouveau-né et l'enfant.

En outre, le Bénin a engagé d'importantes actions pour résoudre les principales causes des décès y compris les trois retards. Il s'agit notamment du renouvellement de la flotte d'ambulances et de la réorganisation du système de référence et de contre-référence avec l'acquisition de 188 nouvelles ambulances, le renforcement de la qualité de la prise en charge des hémorragies du post-partum immédiat par la mise à l'échelle de l'utilisation d'un dispositif de surveillance du saignement et du Tamponnement Intra Utérin au Ballonnet (TIUB).

Monsieur le Président,

4. Le Bénin lance un vibrant appel à tous les Etats Membres et à tous les partenaires pour renforcer les efforts en cours afin d'améliorer davantage les indicateurs programmatiques tels que l'accessibilité géographique et financière, la disponibilité des services et le ratio personnel de santé qualifié par population.
5. Le Bénin réaffirme sa disponibilité à prendre une part active aux discussions sur le sujet.

Je vous remercie.